



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Etablissements et vie  
scolaire**

**Rectorat  
Cabinet**

Lyon, le 29 juin 2023

Affaire suivie par :  
Léda Carret  
Tél : 06 27 09 91 89  
Mél : [davlc@ac-lyon.fr](mailto:davlc@ac-lyon.fr)

**La Déléguée Académique à la Vie Lycéenne et  
Collégienne**

92 rue de Marseille  
69007 Lyon Cedex 07

## **Objet : Compte-rendu du CAVL du mercredi 28 juin 2023**

*Monsieur le Recteur a présidé le Conseil académique à la vie lycéenne en présence de 15 lycéens élus et 10 membres adultes. Certains élèves avaient encore des épreuves et les lycéens professionnels étaient en stage en entreprise.*

Les élus académiques et nationaux vont présenter les résultats de leur travail en commission d'attribution des fonds de vie lycéenne, les résultats du questionnaire sur la santé mentale et l'avancée du projet Carte Z des lycéens.

### **1- Répartition des Fonds de vie lycéenne**

Les lycées de l'académie de Lyon ont largement participé à l'appel à projet lancé en avril 2023. Les fonds demandés par les établissements s'élevaient à 302 734€ or nous avions 82 500€ à répartir.

La méthode a été simple : nous avons demandé aux établissements d'inscrire leurs projets dans les quatre thématiques suivantes :

- Lutter contre toutes les formes de violence
- Faire vivre les valeurs de la République
- Aménager les espaces de vie des élèves
- Actions EDD

Nous avons par ailleurs demandé à chaque établissement de nous donner les reliquats de leur propre FVL. Ainsi, les établissements qui bénéficiaient encore de ressources financières n'ont pas été approvisionnés.

Il est à noter que 42% des projets concernent l'aménagement des espaces pour les élèves : le souci du bien-être pour les élèves est très présent.

Monsieur le Recteur rappelle qu'il est important que les établissements puissent faire appel aux collectivités territoriales pour assurer les aménagements d'espaces dans les établissements, le FVL devrait privilégier les projets qui font vivre les valeurs de la République. Il rappelle également que les projets innovants peuvent être financés avec « Notre école faisons là ensemble ».



## 2- Questionnaire santé mentale

Le questionnaire élaboré par les élèves avait pour objectif de recenser les difficultés vécues par les lycéens et de les quantifier. Des activités pour favoriser le bien être des lycéens sont mises en place dans certains établissements, il était également important de les répertorier afin de promouvoir les bonnes pratiques.

10 465 lycéens ont répondu au questionnaire avec une forte proportion d'élève en lycée général et technologie ou LPO (89%).

A la question comment-vas-tu ? Sur une échelle de 1 à 10, nous avons 25% des élèves qui se classent entre 1 et 4. Nous avons donc un élève sur quatre qui déclarent ne pas aller bien.

### Ce qui stresse les élèves :

- Les résultats scolaires sont sources de stress pour 65% des élèves,
- La longueur des journées et la charge de travail est difficile pour 46% à 48% des élèves
- La perte d'intérêt et la pression liée à Parcoursup chargent mentalement les élèves (46% et 41%).
- 13 à 23% des élèves se retrouvent en difficulté face à des problèmes familiaux, la solitude, la difficulté à s'intégrer, ou des problèmes de santé.
- Seul 4,3% des élèves n'ont pas de problème.

Monsieur le Recteur a souhaité rassurer les élèves en donnant quelques chiffres positifs sur Parcoursup : 90% des lycéens ont une place réservée à la date du 28 juin. La phase d'ajustement va permettre à l'ensemble des élèves d'avoir une place. Le calendrier a été avancé afin de ne pas laisser les élèves trop dans l'attente. Il ne faut donc pas que Parcoursup soit une source de stress.

Les élèves ajoutent que ce n'est sans doute pas Parcoursup en soi qui stresse les lycéens mais l'entrée dans le supérieur et tout ce que cela engendre.

70,6% des lycéens ont du mal à vivre le regard et le jugement des élèves, pour 32,5% ce sont les rumeurs et pour 26,5% le harcèlement.

### Les motifs de stigmatisation:

- 49% des lycéens déclarent être stigmatisés par rapport à leurs notes.
- 27,7% coche la case autre et se déclarent stigmatisés par leur physique.
- 16,8% et 20,5% se déclarent stigmatisés par rapport à leur genre et leur orientation sexuelle.
- 18% se déclarent stigmatisés par leur origine et 11,8% par leur religion.
- 7,6% se déclarent stigmatisés par un handicap

Monsieur le Recteur précise que les principales causes de stigmatisation sont liées à l'identité de l'élève. Les réponses dans l'établissement sont en lien avec les valeurs de la République qui doivent être portées et incarnées : Liberté, Egalité Fraternité, Laïcité.

### Situation de détresse vécues par les lycéens

9,1% des lycéens déclarent ne pas en vivre.

- Les lycéens déclarent très largement avoir vécu une perte de motivation (77%), de l'anxiété (66%) et des problèmes de sommeil (63%).



- Un nombre important d'élèves est confronté à de la détresse psychologique (31,2%), des problèmes de comportement alimentaire (29,8%), des pensées suicidaires (28,1%) et des blessures auto-infligées (22,9%).
- L'éco-anxiété atteint 13,2% des lycéens.

50% des élèves déclarent que leur lycée met en place des actions pour le bien-être en établissement :

- Prévention du harcèlement
- Gestion du stress
- Soutien scolaire
- Aide personnalisée et adaptée

Les élèves plébiscitent également le rôle de l'infirmière, de la psychologue de l'éducation nationale pour leur écoute et bienveillance et conseil.

Les actions souhaitées par les élèves:

- Plus de psychologues dans les établissements, plus de sensibilisation à la santé mentale
- Visite annuelle ou semestrielle pour évaluer la santé mentale de chaque élève avec l'infirmière ou la PsyEN.
- Formation des personnels à l'écoute
- Mise en place de temps de parole, de cellule d'écoute
- EDT moins chargé, du temps pour déjeuner, une charge de travail mieux répartie
- Des temps et actions positives dans l'établissement, activités de cohésion de classe, de cohorte, plus d'encouragements, des espaces « zen »
- Des cours de soutien dans toutes les matières et pas forcément en fin de journée, du tutorat

74% des lycéens qui ont répondu au questionnaire souhaitent être formé au premier secours en santé mentale.

Monsieur le Recteur remercie l'ensemble des élèves élus pour le travail effectué autour de la thématique de la santé mentale des lycéens. C'est une priorité ministérielle ! Ce travail précieux doit être diffusé à l'ensemble des établissements afin de permettre à la rentrée de répondre aux nouvelles instructions annoncées par le Ministre aux Recteurs:

- 2 référents santé mentale par établissement
- 1 protocole de vigilance de la santé mentale adopté dans tous les lycées.



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Etablissements et vie  
scolaire**